

**Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Aveyron**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

Organisation(s) syndicale(s) à l'origine de la demande de négociation préalable :  
FSU Aveyron

Date de l'invitation à la négociation préalable : mercredi 2 septembre 2020

Date/heure /lieu/ de la négociation : lundi 4 septembre 2020

**D.S.D.E.N. de  
l'Aveyron**

**Secrétariat Général**

Référence  
BV/MS20-21/02

Dossier suivi par  
Béatrice VINCENT

courriel  
ia12@ac-toulouse.fr  
tél.  
05 67 76 53 54  
fax  
05 67 76 53 40

279 rue Pierre-Carrère  
C.S. 13117  
12031 Rodez cedex 9

**I. Participants :**

Représentants des organisations syndicales représentatives concernées :  
Madame Julie Bernat Sandragné  
Madame Elsa Boutonnet

Représentants de l'administration  
Madame Armelle FELLAHI  
Madame Béatrice VINCENT, Secrétaire générale

**II. Revendications de la ou des organisation(s) syndicale(s) et réponses apportées par l'administration :**

Point 1 : Conditions de préparation d'une rentrée sereine, notamment sanitaire

Point 2 : Demande de moyens suffisants pour accueillir les élèves dans des classes ou divisions à effectifs réduits

Point 3 : Demande d'abondement des RASED

**III. Réponses de l'administration :**

Point 1 : La répartition des masques a été faite avant la préentrée. Le stock est suffisant d'ici aux congés d'automne et s'il y a besoin il y aura un réassort. Les masques pour personnels vulnérables, quant à eux, ont été livrés le jour de la préentrée. Un recensement est en cours pour fournir des masques transparents aux personnels travaillant avec des enfants malentendants.

La directrice a écrit aux directeurs et aux personnels l'an dernier, lors du confinement ; il a été évité de multiplier les sollicitations de type enquête lorsque les services disposent des informations nécessaires à l'action.

Dans l'attente de la loi relative aux directeurs, deux jours de formation leurs sont d'ores et déjà dédiés.

Une mission « référents direction d'école » a été créée dans le prolongement du groupe des directeurs, de même que des groupes d'échanges entre pairs.



2/2

Point 2 : En Aveyron, la moyenne est de 19,9 même si dans plusieurs classes il peut y en avoir 25. Dans le REP, tous les groupes sont allégés.

Point 3 : Sur les 18 dispositifs ULIS, l'accompagnement va être poursuivi. Un enfant notifié mais sans place ou que la famille refuse de mettre en ULIS est, ici dans l'Aveyron, accompagné par un AESH.

L'objectif est partagé et sera poursuivi progressivement à partir de la prochaine carte scolaire.

#### IV. Conclusions de la négociation :

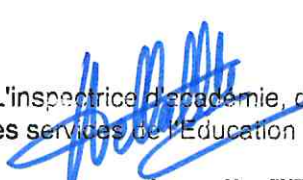
Si certaines convergences d'intention peuvent ressortir des échanges, il reste un désaccord sur la question des moyens pour y parvenir.

Fait à Rodez le 8 septembre

Signature de l'autorité administrative  
compétente :

Signature des représentants syndicaux :

L'inspectrice d'académie, directrice académique  
des services de l'Education Nationale de l'Aveyron

  
**Armelle FELLAHI**